This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

38514.58.8

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND GIVEN
IN MEMORY OF
GEORGE SILSBEE HALE
AND
ELLEN SEVER HALE

NOTICE

SUR

LES SEPT PSAUMES ALLÉGORISÉS DE CHRISTINE DE PISAN

PAR

M. LÉOPOLD DELISLE

TIRÉ DES NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES
TOME XXXV, 2e PARTIE

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

M DCCC XCVI

NOTICE

SUR

LES SEPT PSAUMES ALLÉGORISÉS

DE CHRISTINE DE PISAN

NOTICE

SUR

LES SEPT PSAUMES ALLÉGORISÉS

DE CHRISTINE DE PISAN

PAR

M. LÉOPOLD DELISLE

TIRÉ DES NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES
TOME XXXV, 2e PARTIE

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

M DCCC XCVI

38514.58.8

HARVARD COLLEGE
MAR 17 1924
LIBRARY

Hale fund

NOTICE

SUR

LES SEPT PSAUMES ALLÉGORISÉS

DE CHRISTINE DE PISAN.

Il existe dans la bibliothèque du comte d'Ashburnham, fonds Barrois, n° 203, un petit volume auquel l'auteur du catalogue de cette collection a consacré la notice suivante :

Cy commencent les vii Psaumes en françoys allégorisés. (Avec des litanies à la fin.) Exécuté pour le roi Charles de Navarre, avant 1380. Sur la première page est représenté un personnage à genoux, qu'on suppose être le Roi sous les traits de David. Au folio 59 recto se trouvent ces mots : « Le roy Charles de Navarre par lequel commandement et voulenté cest present oeuvre est faitte. » Charles V et Philippe, duc de Bourgogne, sont mentionnés dans les prières.

Manuscrit du xive siècle, sur vélin, in-quarto, 89 feuillets (15 lignes à la page [1]). Avec de petites initiales enluminées et quelques bordures couvertes d'ornements. En tête a été mis un frontispice enluminé. Au commencement on a ajouté un autre frontispice enluminé, où sont figurés deux personnages, un homme et une femme à genoux, en prière, avec deux écus : le premier, d'azur à une fasce accompagnée de trois trèfles d'or; le second, semblable au premier, parti d'azur à la croix engrêlée de gueules, surmontée d'une autre croix d'or, et dans chaque quartier un croissant d'or [2]; au pied la devise : *Prenés en gré Madame la Trésorière;* ce frontispice est probablement postérieur à l'année 1500. — Relié en vieux veau.

[1] Ce détail nous est fourni par une note de M. Samuel Berger.

[2] La description donnée par M. S. Berger (*La Bible française au moyen âge*, p. 415) est plus claire : « d'azur à une croix d'or bordée engrêlée de gueules, cantonnée de quatre croissants d'or ».

Ce qui dans cette notice est dit de la date de l'ouvrage est à rectifier, et M. Samuel Berger[1] l'a déjà fait avec la sûreté de critique dont tous les travaux de ce savant portent l'empreinte. Ayant remarqué un passage du texte où sont mentionnés comme vivants Jean sans Peur, duc de Bourgogne (1404-1419), et Louis, duc de Bourbon (1356-1410), M. Berger en a conclu que l'ouvrage avait été écrit entre les années 1404 et 1410, et que le roi de Navarre auquel il est dédié était non pas Charles le Mauvais, mort en 1387, mais le fils de ce roi, Charles le Noble, qui régna de 1387 à 1425.

La Bibliothèque nationale a récemment pu acquérir un second exemplaire du même livret[2], grâce à une obligeante communication de M. Alphonse Labitte, directeur d'une revue intitulée *Le Manuscrit*, où se publient d'intéressants mémoires sur la calligraphie et les peintures des manuscrits. Ce volume, dont M. Labitte avait bien entrevu l'intérêt, se compose de 88 feuillets de beau parchemin, hauts de 180 millimètres et larges de 136. Il est écrit en caractères très élégants du commencement du xve siècle et orné sur la première page d'une assez bonne miniature représentant le roi David en prière au milieu d'un désert rocailleux. Il n'y a de rubrique ni au commencement ni à la fin; mais le titre donné par le manuscrit du comte d'Ashburnham est parfaitement exact et doit être conservé : *Les Sept psaumes en français allégorisés.* Suivant l'usage adopté pour les livres d'heures, les psaumes pénitentiaux sont suivis des Litanies des saints.

Le plan de l'ouvrage est très simple. A chaque verset des Sept psaumes, l'auteur du livret a rattaché, plus ou moins adroitement, une méditation ou une oraison, dont la tournure peut être appréciée d'après le texte des deux premiers articles :

DOMINE NE IN FURORE. *Sire, ne m'argues en ta fureur, et ne me corrige en ton yre.* Comme je congnoisce que la multitude de mes très orribles pechez a desservi la punicion de ta justice, mais tu, sire, qui ne veulx la mort du pecheur, ains te plaist que il se convertisse et vive, regardes de l'ueil de ta pitié ma miserable fragilité, et me rejoings à toy par l'integrité de ta sainte misericorde; si ne me seuffres perir, mon doulx redempteur, en qui est m'esperance.

[1] *La Bible française au moyen âge*, p. 296 et 415. — [2] Ce manuscrit a figuré sur un catalogue de la librairie Techener, intitulé *Bibliopoliana*, mars 1896, p. 1922, n° 8327.

MISERERE MEI, DOMINE, QUONIAM. *Ayes merci de moy, sire, car je suis malade; sire, garis moy, car tous mes osz sont conturbez.* O sire, et quant tu scez la foiblece de mon enfermeté, qui me met en voye de mort eternelle par sensualité qui m'i encline, tu, seul medecin qui donnes l'eaue vive, de laquelle qui en boit ne meurt eternellement, viens à moy et oïs la voix de ma deprecacion; si me tires hors du lit de langueur, si que tu feis le parelitique attendant a la piscine.

Ce livret de dévotion offrirait assez peu d'intérêt si, dans les oraisons jointes aux trois derniers psaumes (*Domine exaudi orationem meam et clamor meus ad te veniat, De profundis* et *Domine exaudi orationem meam, auribus percipe obsecrationem meam*), l'auteur n'avait pas inséré des allusions historiques d'après lesquelles on peut découvrir la date exacte à laquelle il écrivait, le milieu dans lequel il vivait et les idées dont il était préoccupé. Les particularités que j'aurai à signaler sont tellement significatives, que le nom de l'auteur se présentera à l'esprit de tous ceux qui sont familiers avec la littérature française du commencement du xve siècle. Ce nom nous sera d'ailleurs donné en toutes lettres par un document authentique qui a été publié plusieurs fois.

Commençons par citer une quinzaine de passages qui m'ont conduit à reconnaitre à quelle époque, dans quelles conditions et par qui les prières ont été composées. Je suivrai l'ordre des versets des psaumes CI, CXXIX et CXLII.

I

CI, 18. — Très doulx Jhesu Crist, qui exausses l'oroison des humbles et ne desprises leurs prières, je te requier, en remembrance que tu fus menez a l'evesque Cayphe au point du jour, ou l'en t'accusa et frappa durement, que tu entendes ma clameur, en laquelle de rechief je te requier et deprie pour ta sainte eglise catholique, de laquelle par lonc temps il a semblé que tu eusses retrait ta sainte main, que a ton pastour Alexandre, nouvel esleu ton vicaire, et a ceulx qui le succederont, vueilles donner sens, pouoir, force et voulenté de telement gouverner le saint office papal, que ce soit au prouffit de leurs ames, a l'augmentacion et accroiscement de ta benoite foy, au salu de crestianté et a la reparacion de la ruine passée; gardes les singulierement du mauvais esperit d'orgueil, de vaine gloire et convoitise. Pareillement te requier pour tous prelas, prestres et gens qui ont cure d'ames, pour tout le clergié. Et en moy emprains la vertu de pitié, par laquelle je soye enclin a secourir selon mon pouoir a tous necessiteux. — Fol. 54.

II

CI, 19. — Par tes prophètes, sire, fu escript ton saint advenement, ta mort et passion, ainsi comme nous qui te louons le creons fermement, pour lequel digne mistère, et en l'onneur de la pacience que tu eus quant tu receus la buffe devant Cayphe, que tu vueilles regarder en pitié le coliege de purgatoire, les ames de mes parens, prochains, amis et bienfaicteurs, du roy Charles le quint, du duc Philippe de Bourgongne et de tous leurs parens et affins, tu vueilles mettre a repos, et allegier leurs peines et donner pardon, et semblablement des autres, et à moy après mon trespas, et m'ottroyes le don de conseil, si que moy et autruy sache salutairement introduire. — Fol. 55.

III

CI, 20. — Sire, de ton saint mont regardes ça jus en terre ton catholique roy de France, auquel, se il te plaist, vueilles ottroyer santé d'ame et de corps; donnes lui conseil et sens de telement gouverner lui et ses subgès que au prouffit de son ame soit, les tiengne en paix et en amour sans extorcion faire, et au bien et accroiscement de la chose publique puist gouverner; gardes les (*sic*) de ses ennemis visibles et invisibles. Je le te requier pour ycelle benignité en laquelle tu te souffris mener par les Juifs a heure de prime devant Pylate, ou faulsement fus accusez. Si vrayement vueilles tu mettre en moy les VII oeuvres de misericorde, si que je soye visiteur de tes povres membres malades. — Fol. 55 v°.

IV

CI, 21. — Jhesus, qui de ta mesmes voulenté voulz souffrir mort et passion, affin que tu ouysses le gemissement de ceulx qui ou limbe estoient, je te requier, en remembrance d'ycellui tourment que tu souffris lié a l'atache, quant tu fus flagellez telement que le sanc decouroit par tont ton digne corps, qu'a nostre royne de France et a celles qui après vendront, ottroies grace de telement vivre en ce monde que leurs meurs et manières de vivre soit de tout bon exemple; la voix de bonne renommée soit portant leur nom et honneur en toutes terres; lignée en prosperité leur donnes, et tele charité que les povres souffreteux soient par elles repeus, et en la fin paradis. Ainsi a moy l'ottroyes, que soie fait abuvreur de tes povres mourans de soif. — Fol. 56 v°.

V

CI, 22. — A toy, qui tiras voirement les ames du limbe, affin que en la vision de paix, c'est ou ciel, ilz louassent ton nom, je te prie, pour le merite d'ycelle couronne d'espines, dure et poignant jusques au cervel, que ou chief te fu mise, que les enfans du roy, presens et a venir, te soient recommendez; donnes leur belle croiscence de corps, et plus

en meurs, sapience de te craindre et servir, sens de gouverner eulx, et leurs subgès tenir en paix et amour, prosperité, senté d'ame et de corps et de biens, accroiscement de seigneurie licite, a la fin paradis. Et a moy donnes grace de vouloir et pouoir, pour l'amour de toy, repaistre les familleux. — Fol. 57 v°.

VI

CI, 23. — Sire, je te prie, en memoire et compassion des moqueries du mantel de pourpre et des bateures que on te faisoit, que tous les roys, princes crestiens, et par especial ceulx du sanc royal de France, et tous leurs parens et affins, vueilles avoir en ta sainte garde, c'est assavoir le roy Charles de France, si que dit est, le roy Loys de Cecile, le roy Charles de Navarre, par lequel commandement et voulenté ceste present oeuvre est faite, laquelle au prouffit de son ame et de moy soit, le duc Jehan de Berry, le duc Jehan de Bourgongne, et ses[1] enfans, ses frères et tous ceulx de son[2] lignage, tu leur soies favorable et propice, leur ottroyes gouverner eulx et leur subgez par bon sens en ta cremeur, bien conseiller cestui royaume; gardes les de tous encombriers, et leur donnes a la fin paradis. Et pareillement te prie pour tous empereurs et seigneurs crestiens. Et a moy avec eulx donnes pouoir et voulenté de revestir tes membres nuds et souffraitteux. — Fol. 58.

VII

CI, 24. — ... Que tous les clercs, maistres et estudians de la noble honorée université de Paris, tes theologiens, ou de quelque faculté que ilz soient, et semblablement de tous les autres estudes de crestianté, ayes en ta sainte garde, donne leur force d'endurer le labour d'estude, bien comprendre les sciences, et prouffitablement en user, enseigner les ignorens et le peuple... — Fol. 59 v°.

VIII

CI, 27. — Vueilles garder de mal et de peril tous les bien vueillans du royaume de France, accroistre en fait et desir leur bon vouloir... — Fol. 61 v°.

IX

CI, 27. — ... Vueilles garder de mal et de peril tous ceulx qui sont envoyez en ambassades de ce royaume de France, ou d'autre part, pour mettre paix et transquilité, soit en l'eglise, entre prelas, princes ou autres gens, et leur donnes grace de si bien tirer affin tout traictié de paix que tu, qui es acteur de toute concorde, en soies louez et toutes gens resjouys... — Fol. 62 v°.

[1] Le mot *ses* a été effacé. — [2] Le mot *son* effacé.

X

CI, 29. — ... Je te prye pour tous les nobles du royaume de France et semblablement d'ailleurs, que tu leur donnes force et pouoir de batailler contre les assaulx de l'ennemi en ce monde cy, tant que a la chevalerie du ciel soient menez, et telement garder et deffendre le royaume ou pays dont ilz sont et la crestianté que nulz ennemis n'y nuisent, et leur donnes honneur et chevance sans eslevacion d'orgueil, et leurs corps et membres deffens de mal... — Fol. 63.

XI

CXXIX, 1. — ... Que tous les justiciers de France et de autre part, et qui ont office de garder justice, tous avocas et sousteneurs de causes, et tous ceulx qui exercent office de clergie, quel qu'il soit, tu leur donnes grace de si droitturierement jugier, garder le droit d'un chacun, et si loyaument soustenir les causes et exercer leur office ou pratique, que au prouffit soit de leurs ames, au bien des princes et a l'augmentacion de la chose publique... — Fol. 64.

XII

CXXIX, 2. — ... Tous bourgeois de bonnes villes de Paris et de par toute crestianté vueilles garder de mal et de peril, conserver en prosperité et en l'amour de leurs princes ou souverains, donner paix d'ame et de corps et paradis... — Fol. 65.

XIII

CXXIX, 3. — ... Te prye pour tous marchans par terre et par mer du royaume de France et de par toute crestianté, par lequel labour et industrie toutes les gens sont soustenus, tu leur donnes grace de telement mener leur marchandise que au bien de leur ame soit à l'accroiscement de leur chevance, a la plaintiveté de la chose publique, et soit ton ange Raphael conduiseur de toutes leurs voyes, qui eulx et leurs choses a bon port amaint. — Fol. 65 v°.

XIV

CXXIX, 4. — ... Tele charité me donnes que je repreigne et chastie selon mon pouoir les malfaicteurs en les ramenant a droite voye. Pour tout peuple crestien je te deprie, sire; cellui de France et d'autres seigneuries tiens en paix et amour vers leurs seigneurs; deffens les de tous perilz, donnes leur sens, pouoir et voulenté de faire diligemment et licitement leurs ars, chevance et paix, et ottroyes paradis aux ames. — Fol. 66 v°.

XV

CXLII, 12. — ... Avec ce vueilles, benoite Trinité, un seul Dieu, avoir agreable mon petit labour en ceste present oeuvre, laquelle soit accroiscement de merite et devocion au bon roy Charles de Navarre dessus dit, de par qui est faicte, a moy pecharresse qui l'ay compilée, soit prié pour l'ame après mon trespas, et a tous ceulz et celles qui par devocion la diront ou orront puist estre meritoire et a salvacion des ames. Ainsi soit il. — Fol. 81.

Le premier des quinze passages qui viennent d'être rapportés nous donne la date précise de la composition : *Je te requier et deprie pour ta sainte eglise catholique, de laquelle par lonc temps il a semblé que tu eusses retrait ta sainte main, que a ton pastour Alexandre, nouvel esleu ton vicaire, et a ceulx qui le succederont, vueilles donner sens, pouoir et voulenté de telement gouverner le saint office papal, que ce soit au prouffit de leurs ames, a l'augmentacion et accroiscement de ta benoite foy, au salu de crestianté et a la reparacion de la ruine passée.* Ces lignes n'ont pu être écrites que sous le pontificat d'Alexandre V, et comme ce pape n'a siégé que du 26 juin 1409 au 3 mai 1410, c'est entre ces deux dates que se place nécessairement la composition des Sept psaumes allégorisés. Nous verrons bientôt que l'ouvrage était terminé avant le 1er janvier 1410. Il a donc été rédigé dans les six ou sept derniers mois de l'année 1409.

Dans les passages rapportés sous les nos VI et XV nous trouvons expressément indiqué le nom du prince qui avait commandé l'ouvrage : *le roy Charles de Navarre, par lequel commandement et voulenté ceste present oeuvre est faite... le bon roy Charles de Navarre de par qui ceste presente oeuvre est faicte...* Il s'agit de Charles le Noble, qui fut roi de Navarre depuis 1387 jusqu'en 1425.

Des prières tout à fait spéciales ont pour objet d'implorer la bénédiction du ciel en faveur de Charles VI, roi de France (III et VI), de la reine [Isabeau] (VI), des enfants du roi (V) et des princes de la maison de France (VI), *le roy Loys de Cecile le duc Jehan de Berry, le duc Jehan de Bourgongne*[1]. Suivent des oraisons pour *la noble honorée université de Paris* (VII), pour *tous*

[1] Le duc d'Orléans est passé sous silence, peut-être par suite de l'attachement de l'auteur à la maison de Bourgogne et de la rivalité de celle-ci avec la maison d'Orléans.

les biens vueillans du royaume de France (VIII), pour *tous ceulx qui sont envoyez en ambassades de ce royaume de France* (IX), pour *tous les nobles du royaume de France* (X), pour *tous les justiciers de France* (XI), pour *tous bourgois de bonnes villes de Paris et par toute crestianté* (XII), pour *tous marchans par terre et par mer du royaume de France et de par toute crestianté, par lequel labour et industrie toutes les gens sont soustenus* (XIII), et enfin pour *tout peuple crestien* et en particulier pour *cellui de France* (XIV).

La dernière prière (XV) nous offre un trait encore plus caractéristique. Nous y voyons que l'auteur était une femme : *moy pecharresse, qui ay compilé ceste present oeuvre.*

Ailleurs (II) cette pauvre « pecharesse » adresse à Notre Seigneur une fervente prière pour ses parents, amis et bienfaiteurs défunts, et comme tels elle nomme le roi Charles V et Philippe le Hardi, duc de Bourgogne : *Vueilles regarder en pitié les ames de mes parens, prochains, amis et bienfaicteurs, du roy Charles le quint, du duc Philippe de Bourgongne et de tous leurs parens et affins.*

Le problème à résoudre est donc bien simple. Il s'agit de trouver la femme de lettres qui, écrivant en 1409, avait eu pour protecteur le roi Charles V et le duc de Bourgogne Philippe le Hardi, qui était en rapport avec la cour de France et avec les princes de la maison royale, et qui pouvait exprimer en termes élégants les vœux qu'elle formait pour la paix de l'Église et du monde, pour la prospérité de la France et pour celle de la ville et de l'Université de Paris. Un seul nom répond à toutes ces conditions : celui de Christine de Pisan. On sait que cette illustre dame avait été élevée à la cour et par les soins de Charles V; qu'elle eut un fils dont l'éducation se fit aux frais de Philippe le Hardi; qu'elle était en 1409 à l'apogée de sa fortune littéraire, et que plusieurs des nombreux ouvrages qu'elle a composés, en prose ou en vers, furent présentés par elle à Charles VI, à la reine Isabeau de Bavière, au duc de Berri et au duc de Bourgogne.

L'identification que je propose me semble de toute évidence. S'il pouvait subsister à ce sujet le moindre doute, il serait levé à la lecture d'un article de l'inventaire des livres de Jean, duc de Berri :

Un petit livre ou sont les Sept psaumes, escripts de lettre de fourme, et entre chascun

vers[1] des dits sept psaumes a un autre vers fait sur la substance des vers d'iceulx sept psaumes; bien historié au commencement et enluminé. Et au commencement du second fueillet a escript *niam infirmus*[2]. Couvert de cuir rouge empraint, a deux fermoers d'argent doré, esmailliés d'une couronne d'espines, et a escript dedans la dite couronne *Jhesus;* et y a une chemise de drap de soye noir semé de fueillage vert, doublée de tercelin noir. Lequel livre Cristine de Pizan donna à monseigneur a estraines le premier jour de janvier l'an MCCCC et IX[3].

Ainsi Christine de Pisan donna pour étrennes au duc de Berri, le 1er janvier 1410 (n. st.), un exemplaire historié et enluminé des Sept psaumes allégorisés, dont elle venait d'achever la rédaction, comme je l'ai démontré plus haut, en m'appuyant sur la prière dans laquelle est mentionné le pape Alexandre V.

Dans le volume que le duc de Berri avait reçu de l'auteur le jour de l'an 1410, on lisait au commencement du second feuillet : *niam infirmus*. Ce volume ne saurait donc être identifié ni avec l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, ni avec celui du comte d'Ashburnham, puisque les premiers mots du second feuillet sont, dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale : *me met en voye*, et dans celui d'Ashburnham-Place : *car tous mes os sont conturbez*. Mais je suis porté à croire que la copie de tous les deux en a été exécutée aussitôt après la rédaction de l'ouvrage, pour être alors mis en vente ou pour être offerts comme cadeaux d'étrennes à d'autres personnages que le duc de Berri. Ce qui donne une certaine vraisemblance à cette conjecture, c'est que notre manuscrit[4], comme celui du comte d'Ashburnham, se compose de 88 feuillets[5] et qu'ils ont l'un et l'autre 15 lignes à la page.

(1) *Vers* a ici le sens de *verset*.

(2) Passage du verset 3 du psaume VI : « Miserere mei, Domine, *quoniam infirmus* sum ».

(3) *La Librairie de Jean, duc de Berry*, par Hiver de Beauvoir, p. 16, art. 14. — *Inventaires de Jean, duc de Berry*, par Jules Guiffrey, t. I, p. 260, art. 976. — Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 182, art. 129.

(4) Il porte le n° 4792 dans le fonds français des Nouvelles acquisitions.

(5) La description du manuscrit du comte d'Ashburnham indique 89 feuillets; mais il ne faut pas oublier qu'en tête de ce manuscrit on a ajouté après coup un frontispice.

23.712

TIRAGES À PART

DES

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11, À PARIS.

AMÉLINEAU (É.). Notice des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1893) ..... 1 fr. 70

BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892) ..... 2 fr.

BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896) ..... 0 fr. 80

BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893). 1 fr. 70

— Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895) ..... 2 fr.

DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XIIe siècle (ms. latin 1670 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891) ..... 1 fr. 10

— Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque *sur les remèdes de l'une et l'autre fortune* (1891) ..... 1 fr. 40

— Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891). 1 fr. 70

— Fragments inédits de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Goettingue, avec trois planches (1893) ..... 2 fr. 60

— Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896). 6 fr. 50

— Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec fac-similé (1896) ..... 2 fr.

— Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896) ..... 1 fr. 70

DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892) ..... 4 fr. 40

— De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises et du z barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893) ..... 1 fr. 10

— Le port des anneaux dans l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge (1896). 4 fr. 40

FOUCART (P.). Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis (1895) .. 3 fr. 50

FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel (1891) ..... 4 fr. 40

HAURÉAU (B.). Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe (1893) ..... 2 fr.

— Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895) ... 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.

HELBIG (W.). Sur la question Mycénienne (1896) ..... 3 fr. 50

LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle, cinq fascicules (1890-1893) ..... 5 fr. 80

LASTEYRIE (R. DE). L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du Ve au XIe siècle (1891) ..... 2 fr. 60

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

LE BLANT (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892) ..... 0 fr. 80

— Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893) ..... 0 fr. 80

— Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895) ..... 1 fr. 10

LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892) ..... 4 fr. 70

MAS LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893) ..... 2 fr. 90

MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891) ..... 3 fr. 50

— Éléments du syllabaire hetéen (1892) ..... 4 fr. 40

MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham (1891) ..... 4 fr. 70

— Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. IV. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891) ..... 2 fr.

— Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge en vers français, avec planche (1893) ..... 1 fr. 70

— Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893) ..... 1 fr. 70

— Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895) ..... 1 fr. 40

— Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895) ..... 2 fr.

MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVIe siècle (1895) .. 3 fr. 50

NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque, notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890) ..... 3 fr. 80

OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895) ..... 5 fr. 30

RAVAISSON (F.). La Vénus de Milo, avec neuf planches (1892) ..... 6 fr.

— Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895) ..... 2 fr. 30

— Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895) ..... 4 fr.

ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895) ..... 4 fr. et 4 fr. 40

SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895) ..... 7 fr. 50

TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893) .... 1 fr. 70

VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tenistry* (1891) ..... 2 fr.

— La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892) ..... 1 fr. 40

— Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893). 2 fr. 60

— Les États de Paris en février 1358 (1894) ..... 1 fr. 70

WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890) ..... 1 fr. 10

3 2044 024 450 959

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CANCELLED

WIDENER

SEP 11 1995

BOOK DUE

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

JAN 15 1927

JAN 18 '27

CANCELLED

HALL USE

3 2044 024 450 959

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
CANCELLED
FEB 13 1982

WIDENER
SEP 11 1995
BOOK DUE

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.

JAN 15 1927

CANCELLED

HALL USE